

AVIS D'OPPORTUNITE
n° 95-1

OBIET : enquête auprès des ménages occupant des logements neufs dans les villes nouvelles de la région d'Ile-de-France.
DEMANDEUR : Groupe central des villes nouvelles.

Au cours de sa réunion du 3 mars 1995, la formation "Ménages" du Comité régional d'Ile-de-France pour l'information économique et sociale a examiné l'enquête mentionnée en objet.

Cette enquête légère a pour but de donner aux aménageurs des villes nouvelles d'Ile-de-France, entre deux recensements généraux de la population, les informations qui leur sont nécessaires sur les ménages nouvellement arrivés et sur les logements qu'ils occupent.

Les thèmes abordés sont liés aux caractéristiques socio-démographiques et aux conditions de vie des ménages enquêtés, afin de permettre aux établissements publics d'aménagement des villes nouvelles de remplir leur mission de service public.

L'enquête est concomitante, chaque année, aux recensements complémentaires exécutés par l'INSEE (lesquels sont obligatoires en ville nouvelle), et elle a le même champ (logements neufs nouvellement occupés au 1er octobre).

Menée en étroite concertation avec les services municipaux concernés, l'opération débouche, dans les six mois qui suivent la collecte, sur la production de résultats statistiques diffusés aux services publics concernés.

Le Groupe central des villes nouvelles a souhaité faire reconnaître le caractère d'intérêt général de l'enquête.

La formation "Ménages" du CRIES émet un avis d'opportunité favorable à la réalisation annuelle de cette enquête.

Le président



A. de LEYSSAC